

PLAN D' ACTIONS 2020 **CONSEIL DES CHEVAUX HAUTS-DE-FRANCE**

- 1^{ère} partie : Fonctionnement courant du Conseil des Chevaux Hauts-de-France,
- 2^{ème} partie : Poursuite de la mise en œuvre et gestion du Plan Cheval,
- 3^{ème} partie : Pilotage et actions Interreg EQWOS pour l'année 2020.

NB : Ce Plan d'actions prévisionnel 2020 tient compte des répercussions de la crise du COVID – 19, connues au 31.05.20. Les actions réalisées après cette date s'adapteront en fonction de l'évolution de cette crise, ainsi que des réglementations et contraintes qui en résultent.

1. Fonctionnement courant du Conseil des Chevaux Hauts-de-France,

LEVIER 1 – Gouvernance et coordination : structurer et organiser la filière

1.1 Fonctionnement et Programme d'activité annuel

Réunions et groupes de travail :

- Comme pour les années précédentes, le Conseil du Cheval continuera ses missions classiques à savoir, représentant unique de la filière équine auprès de l'ensemble des institutions souhaitant travailler avec la filière équine. Nous sommes le lien avec le monde agricole et nous continuerons à défendre les intérêts de notre filière dans les diverses réunions pour l'élaboration des politiques régionales et européennes. Nous représenterons aussi notre Région au niveau national dans différentes assemblées et réunions, notamment auprès de la Fédération des Conseils des Chevaux.

Accompagnement des associations membres :

- Nous accompagnons également nos associations membres afin de les aider à développer leurs projets en lien avec les priorités de la région. En outre, nous sommes membre des comités de pilotage et des comités techniques du plan de sauvegarde des races de trait, dont l'objectif est la sauvegarde et la valorisation de nos deux races de trait régionales : le Boulonnais et le trait du Nord.

- Dès 2019 de nouvelles actions ont été entreprises par le CCHDF, au côté de l'association membre Cheval Henson, pour soutenir le développement de notre troisième race régionale : le Henson. Cette année ces actions seront reconduites, et de nouvelles pourraient être mises en place. L'association sera notamment soutenue pour sa participation au Salon International de l'Agriculture 2020.

- La valorisation de nos élevages sera une priorité, au-delà de nos deux races de traits, le CCHDF s'efforcera de valoriser nos trois races régionales, ainsi que nos élevages régionaux de sports et de courses, au côté de nos associations membres.

Fonds EPERON :

Le Conseil du cheval est aussi l'organe d'instruction régional pour les dossiers Eperon. A ce titre, nous travaillons avec de nombreux partenaires pour les accompagner dans le développement de leur projet pour d'une part, optimiser leur financement par le Fonds EPERON mais aussi, pour que leur projet soit une véritable valeur ajoutée pour notre territoire et créateur d'emplois.

Observatoire Économique Régional :

Hormis l'instruction des dossiers, nous nous servons aussi du fonds EPERON pour alimenter les référentiels technico-économiques de la filière équine, outils aujourd'hui indispensables pour l'installation des jeunes dans notre région. La dernière édition de l'OER a été menée en 2019. Les données seront valorisées grâce à la

création d'une plaquette. Par ailleurs, la FCC en collaboration avec les Conseils des Chevaux travaille à l'élaboration d'un Observatoire permanent, qui sera effectif en 2020. Il permettra ainsi d'avoir une vision globale de l'état des lieux de la filière à un instant donné. Cet outil sera un véritable atout pour notre filière.

Pour la mise en place de ces actions, le CCHDF dispose d'une chargée de mission, en partie dédiée au fonctionnement et programme annuel. Le recrutement sera effectué en 2020, en remplacement du Secrétaire Général, qui a quitté ses fonctions en 2019.

1.2 Siègne du Conseil des Chevaux

Afin d'assurer la mise en œuvre de ses missions (Programme annuel, Plan Cheval et Interreg EQWOS), le CCHDF dispose désormais d'un bureau (6 avenue Archimède 02100 SAINT-QUENTIN). Celui-ci permet notamment d'accueillir les 3 salariés du CCHDF, ainsi que de pouvoir y organiser des réunions de travail

1.3 Mise en œuvre et suivi des nouvelles actions

Dans le cadre du Plan Cheval voté par la Région en 2019, de nouvelles actions sont développées pour la filière équine. La mise en œuvre de celles-ci, qui viennent s'ajouter au fonctionnement initial et aux missions du CCHDF, a nécessité le recrutement de personnel, effectué en 2019 : une Chargée de mission (50%) et une secrétaire (50%).

Ainsi en 2020, ces deux salariées seront donc en charge des nouvelles actions du Plan Cheval décrites ci-dessous. La prise en charge de l'action 1.3 est prévue dans le cadre du Programme et du budget du Plan Cheval.

2. Mise en place des nouvelles actions du Plan Cheval

Ce Plan Cheval ayant été voté le 24/09/19, l'année 2020 permettra la mise en œuvre concrète des premiers dispositifs prévus, ainsi que des actions de développement, soutien, promotion et valorisation de la filière. Ceux-ci auront pour objectifs de répondre aux 3 enjeux majeurs : développement économique, rayonnement du territoire et création/maintien de l'emploi, ainsi que la mise en exergue du soutien apporté à la filière par la Région grâce à la mise en place de nouvelles actions.

LEVIER 2 – Communication, image et événements : affirmer le positionnement des Hauts-de-France comme le territoire équin de référence. (Points 4.1 / 4.2 / 4.3 / 5.1 / 5.2)

Le CCHDF va mener différentes actions de représentations et de soutien à la filière par différents moyens :

- **Événements** : Salons International de l'Agriculture, Terres en fêtes (annulés en 2020), grands évènements sports et cours...
- **Colloques, Table-ronde, rencontres** : Face à la crise du COVID-19 le CCHDF souhaite proposer l'organisation d'un événement spécifique sur la relance de l'activité de la filière, durement touchée par cette crise.
- **Salon du Cheval Hauts-de-France** : dans le cadre du Plan Cheval il est prévu d'organiser un Salon du cheval Hauts-de-France. Bien que cet événement n'est pas prévu cette année, dès 2020, le CCHDF travaillera à la préparation de son organisation qui nécessitera une un travail d'envergure en amont, en collaboration avec la Région et les associations membres du CCHDF.
- **Site Internet : refonte globale du site initiée en 2019** : dans le cadre de ce Plan, une refonte globale du site Internet du CCHDF a été initiée en 2019. La nouvelle version sera mise en ligne en 2020. Il s'agit de proposer un site au service de la filière, plus performant que celui existant permettant de répertorier et de valoriser tous les acteurs, la production régionale (élevage, équipements...) et les événements de la filière équine en Région Hauts-de-France.

- **Supports de communication et promotion à l'international** : Le CCHDF proposera également des supports de communication en vue de valoriser les différents secteurs de la filière. Le CCHDF assurera également la communication à l'ensemble de la filière notamment concernant le développement du Plan Cheval et le soutien de la Région. Le développement de la filière passe obligatoirement par la promotion de celle-ci à l'international en vue de développer de nouveaux marchés. Cette action sera initiée en 2020 avec une formation à l'anglais proposée aux acteurs de la filière.

LEVIER 3 – Emploi, formation, soutien aux projets : favoriser les projets de développement des acteurs économiques et territoriaux (Points 8.1 / 8.2 / 9.1 / 11.1)

- **Sensibilisation aux enjeux de la création d'entreprise** : Une offre de formation sera proposée en 2020, afin de proposer aux acteurs de la filière, tous secteurs confondus, une sensibilisation aux enjeux de la création d'entreprise.
- **Service d'accompagnement des entreprises de la filière équine** : Il a été constaté que les professionnels de la filière débutent souvent leur carrière avec une maîtrise du métier mais trop peu de connaissances en matière de gestion d'entreprise. Un service d'accompagnement, avec des modules en groupe, sera proposé.
- **Appui aux projets – aide à l'investissement et Travaux d'améliorations des hippodromes et stades équestres** : En 2020, le CCHDF accompagnera la mise en œuvre de ces deux nouveaux dispositifs votés en 2019. Il s'agit de dispositifs d'aide de la Région, accessibles à certains acteurs de la filière selon des critères précis. Le CCHDF informera sur les conditions requises et sur le fonctionnement. Le CCHDF travaillera en collaboration avec les services de la Région pour en assurer la communication à grande échelle, informer les porteurs de projets et préparer les délibérations.

LEVIER 4 – Élevage : renforcer la production régionale (Points 12.1 / 12.3 / 12.4)

- **Amélioration et valorisation de l'élevage : concours d'élevage** : Le CCHDF accompagnera les organisateurs de concours d'élevage dans le montage de leur dossier : Il s'agit de soutenir l'organisation des concours d'élevage en Hauts-de-France (course et sport).
- **Amélioration génétique et débouillage** : le CCHDF accompagnera également la mise en œuvre de deux dispositifs expérimentaux : le soutien à l'amélioration génétique et le soutien au débouillage. Cela permettra d'une part d'améliorer les performances des produits de nos élevages, et d'autre part de valoriser le travail des professionnels déclarés dans la région Hauts-de-France.
- **Bien-être humain et animal** : Cette année le CCHDF souhaiterait axer cette nouvelle action du Plan cheval sur le bien-être humain en organisant un séminaire sur le thème de l'équithérapie. Sa valorisation sera positive pour l'intégration et le bien-être des personnes en situation de handicap, et pourrait permettre de développer ces activités au sein de structures de la filière équine et permettre pour certaines une diversification des activités.

LEVIER 5 – Transition énergétique : accroître le recours aux énergies renouvelables

14.1 Méthanisation

Pour la mise en place de cette nouvelle action dans le cadre du Plan Cheval, en 2020, il est prévu de mener une étude de faisabilité de développement de cette technique de méthanisation, permettant une valorisation du fumier (intérêt écologique et économique). Pour cela, il faudra étudier l'existant au niveau régional et national (projet Val'fumier, etc..) et proposer des pistes de développement en région HDF.

3. Projet Interreg EQWOS

Le projet Eqwos débuté en juin 2018, va poursuivre son développement en 2020. Pour rappel, le Conseil des chevaux exerce le rôle de Chef de file pour ce projet Interreg. Nos missions sont articulées autour de différents modules d'activité, comprenant :

- Le pilotage administratif et la coordination générale du dossier
- La communication obligatoire sur un dossier Interreg
- La réalisation de diagnostic et d'audit d'entreprises équines
- La mise en place d'actions de valorisation et de commercialisation de nos produits avec les entreprises wallonnes et flamandes
- La réflexion pour la mise en place d'une entité pérenne transfrontalière
- Le développement de formations communes transfrontalières

Les embauches prévues en 2019 ont été réalisées (deux créations de postes). Suite au départ du Secrétaire Général, le Conseil des Chevaux embauche un(e) chargé(é) de mission, dont l'objectif prioritaire sera la gestion du projet Interreg (à 60% de son temps).

Module 1 : Coordination générale et technique

En tant qu'opérateur Chef de file, le Conseil des chevaux a pour missions :

- Le pilotage global du dossier Eqwos
- L'accompagnement des opérateurs dans le suivi de leurs actions liées à Eqwos
- Liaison et rôle d'intermédiaire avec l'équipe technique
- La rédaction du rapport d'activité avec consolidation des événements et actions réalisées.

Dans ces tâches d'accompagnement administratif et financier, le conseil des chevaux fait également intervenir la secrétaire administrative et financière en charge à 50% de ce dossier.

Module 2 – Activité de communication

Diverses actions sont prévues afin de mettre en avant le potentiel économique de la filière équine régionale, en mutualisant les moyens et points forts de chaque versant impliqué dans le projet.

Le site internet dédié au projet, dont nous avons la charge, permet de relayer les informations concernant les différents événements réalisés ou associés à Eqwos.

Un Equimeeting : événement nouveau et entièrement créé par Eqwos est en cours d'organisation pour octobre 2020. L'objectif est lié au développement des chantiers hippomobiles et à la valorisation du Cheval utilitaire sur les trois versants. Le conseil des chevaux participe à l'organisation de cet événement, piloté par l'IFCE, prévu le 23 octobre 2020 sur le site de l'Institut de Genex (où est basé le Syndicat d'Elevage des Chevaux de Traits du Nord).

Module 3 - Entité transfrontalière d'accompagnement

Activité 3.1 Personne morale transfrontalière

La création d'une personne morale transfrontalière doit être étudiée afin de pérenniser le projet au-delà de la finalité d'Interreg. Elle résultera notamment de la synergie mise en place au sein du projet EQWOS entre les différents partenaires. Le but est de trouver une solution de cohésion permettant d'échanger et mettre en valeur les potentiels et points forts de chaque versant, et ainsi faire perdurer à plus long terme les actions entreprises dans le cadre du programme. Sur 2020 : étude précise du besoin et de sa faisabilité, ainsi un cabinet d'étude externe sera mandaté pour une prestation d'aide et d'audit.

Activité 3.2 Etat des lieux des entreprises et services équins

Mise en place d'un observatoire économique pour mesurer l'évolution de la filière régionale : En 2019, le travail de collecte d'informations a été réalisé par le Conseil des chevaux sur la région Hauts de France. Puis, via l'IFCE, cela a été relayé sur les 2 autres versants afin d'obtenir le même niveau d'informations : ces informations vont être publiées et valorisées via une plaquette de communication.

En 2020 le travail va s'orienter sur l'observatoire permanent : outil en cours de finalisation par la FCC. Nous allons donc travailler avec les opérateurs belges concernés sur la façon de dupliquer cet outil pour la Belgique, via diverses réunions de travail et d'harmonisation.

Activité 3.3 Services d'accompagnement transfrontalier

En 2020, des réunions de travail seront organisées, ainsi que des rencontres entre les fédérations belges et françaises. Le but sera de déployer cette activité sur 2021 et 2022.

Module 4 - nouveaux marchés

Activité 4.1 Nouveaux marchés de prospection internationale

Le but est de pouvoir mettre en lumière l'élevage régional sur le plan international. Nos élevages, produisant de très bons chevaux de sport, ont besoin de plus de débouchés mais aussi de moyens pour mieux mettre en valeur leurs poulains (concours d'élevage, ventes...). Pour 2020, l'actualité ne nous permettra pas d'organiser de rencontres avec des délégations étrangères. Néanmoins, nous allons pouvoir consacrer du temps pour préparer le déploiement d'actions concrètes en 2021 et 2022.

Activité 4.2 Evènements équins transfrontaliers :

Également dans le but de mettre en valeur nos chevaux issus d'élevage régionaux sur les 2 autres versants, diverses compétitions équestres sont prévues dans le cadre d'Eqwos : concours d'élevage, et concours d'obstacle. Fin 2019, a été initiée, l'organisation d'une compétition de saut en liberté sur le versant français. Le but sera de mettre en place un challenge entre les 3 versants pour 2020.

Activité 4.5 Mise en place de Contrats de progrès transfrontaliers :

L'objectif de cette activité est d'organiser des diagnostics d'entreprises dans le but de mieux accompagner les différentes structures équines des 3 versants, dans leurs projets de développement. Les points de regards de ces audits porteront sur les aspects techniques, économiques, et zootechniques. Le projet a comme objectif l'aide de 45 entreprises sur la durée du programme.

Module 5 Renforcement des compétences

Activité 5.1 Formation continues

En 2020, dans la perspective de l'organisation d'un concours d'élevage transfrontalier sur le versant français : nous prévoyons d'organiser au préalable une formation destinées aux éleveurs régionaux pour leur permettre de bien se préparer à la bonne présentation en concours de leurs poulains.

Une formation de « Chef d'écurie internationale » va être travailler en concertation avec les formations existantes sur les 3 versants, pour proposer différents modules afin d'apporter des compétences supplémentaires à des futurs Chefs d'écuries de la région en les aidant à évoluer vers l'international.

Activité 5.2 Label EquuRes

Le label EquuRES (développé par le Conseil des Chevaux de Normandie) est une démarche de qualité en faveur de l'environnement et du bien-être animal développée pour les structures équines. Sur 2020 auront lieu des réunions de travail de préparation au déploiement de ce label en étudiant l'harmonisation possible entre versants, notamment en termes de réglementations.